

---

---

**N° 1997-1529 - déplacements et voirie - Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située 33, rue du Champ Blanc et appartenant à Mme Régine Doustaly - Département de l'action foncière - Subdivision plaine des Alpes -**

---

---

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 mars 1997, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Dans le cadre de l'élargissement de la rue du Champ Blanc à Corbas, je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain située 33, rue du Champ Blanc et appartenant à madame Régine Doustaly.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu d'une superficie de 3 mètres carrés à détacher de la parcelle cadastrée sous le numéro 51 de la section AK.

Aux termes du compromis qui vous est soumis, madame Régine Doustaly céderait gratuitement le bien en cause à la Communauté urbaine ;

**B - Propose** d'approuver ce compromis et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit compromis ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**Approuve** ce compromis et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,